

NOTIFICATION DE REFUS DE PROTECTION

notifie au Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle (OMPI) selon l'article 5 de l'Arrangement de Madrid

I. ADMINISTRATION QUI NOTIFIE LE REFUS DE PROTECTION :

Agence d'Etat pour la Protection Telephone : **(3732) 44-02-55**
de la Propriete Industrielle (AGEPI), **(3732) 44-01-19**
24 / 1, rue Andrei Doga, MD-2024, Chisinau, **(3732) 47-61-49**
Republique de Moldova

II. NO DE L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL FAISANT L'OBJET DU REFUS : 818105
NO DE L'ENREGISTREMENT NATIONAL DE BASE : 21840, Ukraine

III. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL
FAISANT L'OBJET DU REFUS : Aktsionerne tovarystvo zakrytogo typu "Kharkivska
biskvitna fabryka", vul. Lozovska, 8, m. UA-61017 Kharkiv, Ukraine

IV. NATURE DU REFUS : ☒ - Refus provisoire; ☐ - Refus definitif
total

V. MOTIFS DU REFUS :

☒ - Marque(s)* internationale(s) anterieure(s): Collision avec le demande internationale:

- "CAPRICCIO" enregistrée le 1991.08.12 sous le no. 575097 au nom de **SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A., CH-1800 VEVEY, SUISSE** pour la totalité des produits de la classe 30 mentionnes dans la demande.

("La Loi no.588-XIII (1995) concernant les marques et les appellations d'origine" de la République de Moldova, art.7 (4)a)

* (Dénomination, date et No d'enregistrement, nom et adresse du titulaire, avec, le cas echeant en annexe, la liste des produits et/ou services s'il s'agit de marques nationales)

VI.

☐ - ADMISE TOTALEMENT:

☒ - REFUS POUR LA TOTALITE DES PRODUITS ET/OU SERVICES: cl. 30

☐ - REFUS POUR LES PRODUITS ET/OU SERVICES SUIVANTS: cl.

☐ - REFUS POUR LES ELEMENTS NON-PROTEGEABLES DE LA MARQUE

VII. Le titulaire de la marque peut repondre aupres de l'Office national (de l'adresse indiquee sous le chiffre I ci-dessus), dans un delai de deux mois, qui peut etre proroge encore un mois, a compter de la reception du present refus, par l'intermediaire de : un mandataire local	
VIII. DATE A LAQUELLE LE REFUS A ETE PRONONCE : 2004.11.26	
<u>Annexes</u> (marquees ci-dessous d'une croix) : ☒ - reproductions de marque(s) opposees comportant un element figuratif ou un graphisme special; ☐ - liste indiquant pour chaque marque opposee, son No d'enregistrement et les produits et/ou services auxquels elle s'applique; ☐ - Liste des mandataires agrees	SIGNATURE OU SCEAU OFFICIEL DE L'ADMINISTRATION QUI A PRONONCE LE REFUS : AGEPI DEPARTAMENTUL MĂRCI ȘI MODELE INDUSTRIALE

“La Loi no.588-XIII/1995 concernant les marques et les appellations d’origine” de la Republique de Moldova
(Extrait)

Article 7. Motifs de refus d’enregistrement d’une marque ou d’une appellation d’origine ou d’une indication géographique

4) Ne peuvent etre enregistres en qualite de marque les signes identiques ou semblables, au point d’ induire en erreur,

a) a des marques enregistrees ou ayant fait l’objet d’une demande d’enregistrement anterieurement au profit d’un tiers pour des produits ou des services du meme type;

Marque(s) antérieure(s) citées d'office [citation n°. ...] :

Date et numéro de la demande :

Date de priorité (le cas échéant) :

Date et numéro d'enregistrement (internationale): **1991.08.12, no. 575097**

Nom et adresse du titulaire : **SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A., CH-1800
VEVEY, SUISSE**

Reproduction de la marque citée :

CAPRICCIO

Liste complète des produits:

30 - café et extraits de café; succédanés du café et extraits de succédanés du café; thés et extraits de thés; cacao et préparations à base de cacao; produits de confiserie et de chocolaterie; sucreries; sucre; produits de boulangerie; articles de pâtisserie, desserts, poudings; glaces comestibles, produits pour la préparation de glaces comestibles; miel et succédanés du miel; produits alimentaires à base de riz, de farine ou de céréales, également sous forme de plats cuisinés.